

## **Quelques évidences contestables sur les retraites,** **par Benoît Hamon, porte-parole du Parti socialiste**

LEMONDE.FR | 17.09.10 |

"Sur le fond, pourtant, repousser l'âge légal de départ à la retraite est une nécessité largement admise sauf à entretenir un mensonge général sur la capacité de l'Etat à financer le système, il faut bien regarder les réalités en face". C'est en ces termes qu'Eric Fottorino énonce l'équation intangible de l'avenir de nos retraites, dans Le Monde du 9 septembre.

Examinons donc cette affirmation. "Sur le fond, pourtant, repousser l'âge légal de départ à la retraite est une nécessité largement admise". Largement, mais par qui ? Pas suffisamment en tout cas pour convaincre davantage qu'une minorité des Français, que l'on trouve principalement parmi les retraités et l'électorat fidèle au président, comme l'illustrent toutes les études réalisées pour sonder l'opinion des Français sur le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et 67 ans. Pas assez largement pour convaincre un seul syndicat au cœur de la très large diversité syndicale française à l'exception de celui des patrons. Pas non plus, enfin, pour inverser la courbe de mobilisation des Français qui battent le pavé de plus en plus nombreux pour refuser le report de l'âge légal de départ à la retraite.

"Sauf à entretenir un mensonge général sur la capacité de l'Etat à financer le système." Ainsi la "vérité" commanderait de dire qu'il faut relever l'âge de la retraite. Prétendre le contraire, serait donc mentir. Parmi les arguments-massue servis pour plaider cette option, on entend inlassablement répéter que l'espérance de vie augmente, que le nombre d'actifs diminue, que le nombre d'inactifs augmente et que tous les autres pays européens ont déjà agi en ce sens. Les exemples allemand et espagnol sont régulièrement convoqués pour montrer aux salariés français la voie à suivre. Tous ces arguments se discutent et se réfutent si l'on regarde de plus près la situation hors de nos frontières. En Allemagne et en Espagne, on travaillerait plus longtemps donc qu'en France, jusqu'à 65 ans et bientôt 67 ans !

Dans la plupart des pays européens, l'âge de référence n'est pas l'âge légal de départ en retraite mais l'âge de départ sans décote – l'équivalent chez nous de l'âge légal de départ à taux plein. Ce qui place d'ores et déjà la France, l'Allemagne et l'Espagne à égalité : 65 ans dans chacun des pays. Si l'on se penche non plus sur les âges légaux, mais sur l'âge effectif, celui auquel les salariés quittent réellement le marché du travail, la proximité des situations en Europe est frappante : 61,5 ans en France, la même chose en Espagne, 62 ans en Allemagne.

La situation des Français vis-à-vis de l'âge légal de départ est donc, avant même la "réforme" gouvernementale, équivalente à celle de l'Allemagne et de l'Espagne. Mais elle se détériore quand on compare le calendrier de passage à 67 ans. C'est en 2029 que les Allemands verront l'âge de départ à la retraite sans décote reculer de deux ans. C'est en 2027 que les Espagnols passeront ce cap. Les Français n'auront pas cette chance : c'est dès 2016 que la réforme française entrerait en vigueur.

Mais s'il est un point où la comparaison tourne franchement au désavantage des Français, c'est celui du nombre d'annuités requises pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Il faut travailler 35 annuités en Allemagne et en Espagne contre 41 en France !

Enfin, ultime paradoxe, l'indicateur de fécondité est de 2 en France en 2008 contre 1,4 en Espagne et en Allemagne. En 2008, en France, 829 300 enfants sont nés pour une population de 63 millions d'habitants, contre 682 500 pour une population de 82 millions d'habitants en Allemagne et 519 100 enfants en Espagne, pour une population de 44,5 millions d'habitants. Notre démographie est la plus dynamique d'Europe, significativement devant celle de l'Allemagne ou de l'Espagne. Et pourtant, non seulement les salariés français devront cotiser 6 annuités et demi de plus que les allemands et les espagnols pour pouvoir partir avec une retraite à taux plein, mais le passage de 65 à 67 ans débutera plus de dix ans avant nos deux voisins.

S'il existe un mensonge tenace, c'est bien celui qui fait du salarié français un privilégié en matière de retraite en Europe. C'est sur cette duperie, qui parie sur la résignation des Français aux "sacrifices nécessaires", que le gouvernement a adossé sa réforme des retraites.

## UNE VISION DE L'AVENIR DU CONTRAT SOCIAL

Poursuivons l'examen de ce point de vue. Le "mensonge" des adversaires de la remise en cause de la retraite à 60 ans porterait encore sur "la capacité de l'Etat à financer le système". Qui propose donc cela ? Pas les socialistes, qui ne proposent pas de transférer les déficits des comptes sociaux vers le budget de l'Etat. Je ne me souviens pas non plus avoir entendu quiconque proposer d'augmenter la CSG et en son sein la part affectée au financement des retraites en lieu et place du report de l'âge légal.

Voilà quatre mois que les socialistes ont fait connaître leurs propositions. Nous voulons substituer aux 20 milliards d'euros de gains attendus du report de l'âge légal de départ à la retraite, 25 milliards d'euros de prélèvements sur le capital. Si quelques critiques grossières venant du MEDEF ou du groupe UMP ont pu être formulées sur cette proposition, personne n'a cependant osé prétendre qu'elle était irréaliste, injuste ou que ses conséquences seraient néfastes pour notre économie. En outre, le montant des dividendes distribués aux actionnaires est passé en France de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % du PIB en 2007. Ce qui représente une charge de 100 milliards d'euros prélevés sur les entreprises ; il y a donc matière à optimiser l'usage et la redistribution de ces profits.

Enfin "il faut bien regarder les réalités en face", dit Monsieur Fottorino. Y êtes-vous prêts autant que nous le sommes ? Il est frappant d'observer qu'aujourd'hui en France, on conçoit si facilement d'interrompre la marche du progrès. Car c'est bien cela qui est en jeu : le progrès social. S'il s'inscrit dans le prolongement du progrès des techniques et du progrès économique, il est toujours le résultat d'un choix politique que la démocratie, le suffrage universel et le mouvement social ont permis et légitimé depuis un siècle. Le gouvernement de MM. Sarkozy et Fillon signe avec cette réforme sa vision de l'avenir du contrat social. Il est plus surprenant que vous présentiez le cœur de cet arbitrage politique comme découlant d'un fait indiscutable et objectif.

Si aujourd'hui les marchés et les institutions financières font office à la fois de savants et de prophètes, les faits qu'ils énoncent telles des vérités ne sont que des interprétations, produit de leurs intérêts mais aussi de leur instinct premier : l'appât du gain. "Il ne faut pas s'en laisser conter. Les grands esprits sont des sceptiques" disait Nietzsche. Heureusement, une majorité de Français "reste sceptique".

**Benoît Hamon, porte-parole du Parti socialiste**